

Le Croisic

Manque de médecins : ce que veut l'asso

Lors du conseil municipal de mardi dernier, une vingtaine de membres de l'association Actions accès santé étaient présents dans le public. Dans un communiqué, l'association regrette qu'aucun point pour remettre à niveau l'offre de santé au Croisic n'ait été à l'ordre du jour lors de cette séance.

L'association relève que l'arrivée d'un médecin libéral « reste donc incertaine car, en l'absence de travaux dans la maison médicale, il n'y a pas de cabinet médical disponible pour signer un bail, à moins de résilier ou de ne pas prolonger un des baux en vigueur. La recherche de deux médecins salariés doit être engagée tant que l'arrivée du médecin libéral n'est pas devenue certaine, pour atteindre un premier objectif de sept médecins avant l'objectif final de huit médecins. »

La question d'un accord avec Batz-sur-Mer

Ses membres ajoutent que « plusieurs patients croisicais, ayant consulté récemment au centre de santé de Batz, rapportent que des contacts auraient été pris entre les deux villes, mais que les méthodes de la ville du Croisic auraient choqué et induit une forte réticence à tout par-

tenariat pour l'embauche de médecins salariés. »

Si un accord intercommunal n'est pas trouvé avant la fin juin, ils préconisent l'embauche rapide de médecins salariés par la municipalité croisicaise et des travaux d'aménagement de deux cabinets médicaux supplémentaires.

Il y a un besoin « d'engager en urgence, car ces cabinets seront nécessaires quels que soient les statuts des médecins qui les occuperont. La municipalité a dévoyé la vocation initiale de la maison médicale, qui était d'accueillir des médecins généralistes, en y accueillant un psychiatre et un pédiatre. »

L'association déplore aussi « la piètre qualité de l'accueil des patients dans la maison médicale. Il faut que la mairie du Croisic incite au rétablissement d'une coordination entre tous les médecins libéraux avec un secrétariat commun et s'assure de l'engagement des nouveaux médecins libéraux sur ce point avant de leur consentir un bail. »

Les membres rappellent être « totalement mobilisés » pour vérifier la mise en œuvre avant l'été de la validation par la maire, Michèle Quellard, des propositions des représentants de la Ville dans le groupe de travail.